
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel aux observateurs du Saint-Laurent : Le Réseau d'Observation du Capelan (ROC) est de retour!

Baie-Comeau, mercredi le 14 mai 2008. Heureux présage du printemps, c'est dans les prochaines semaines que le capelan viendra « rouler » sur les plages du Saint-Laurent pour s'y reproduire. Dans le but d'accroître le niveau de connaissances entourant la fraie de cette espèce, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire et Pêches et Océans Canada font appels aux observateurs de la rive nord de l'estuaire pour soutenir le **Réseau d'Observation du Capelan du Québec maritime**.

Pourquoi participer au Réseau d'Observation du Capelan ? Le capelan est un petit poisson qui représente une partie importante et parfois essentielle du régime alimentaire de plusieurs espèces (morue, saumon, petit rorqual, phoque commun, humain, etc.). Il est donc d'une importance capitale de mieux le connaître. Pour ce faire, à l'aide des mentions d'observateurs, nous tentons de mieux documenter les principaux habitats utilisés lors de sa reproduction sur les plages de la Côte-Nord.

Comment vous impliquer ? Si vous êtes témoin de la fraie du capelan ou que vous observez des indices de la présence de l'espèce (mammifères marins qui s'alimentent en surface, capelans échoués sur la plage, etc.), composez sans frais le 1 877-Ça roule (227-6853) pour y laisser vos coordonnées et vos observations (lieu de la fraie, quantité de capelan qui roule comparée aux années antérieures, etc.) et nous vous rappellerons au besoin.

- 30 -

Le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire est une organisation sans but lucratif qui a le mandat de concevoir et de diffuser de l'information, sous toutes ses formes, dans le but de promouvoir la conservation et la protection de la rive nord de l'estuaire auprès de la population, des entreprises et des gouvernements. Il cherche à favoriser à tous l'acquisition de connaissances de façon à développer les implications individuelles et collectives en regard de la qualité de l'environnement fluvial. De plus, il établit des plans d'actions comprenant des mesures préventives et/ou correctives visant à garantir la conservation, l'amélioration et la protection du fleuve et de ses tributaires sur son territoire (de Tadoussac à Baie-Trinité). Son Plan d'Action et de Réhabilitation Écologique (PARE), issu d'une consultation publique tenue en 1996, est la source d'inspiration de ses plans d'actions annuels.

Sources : M Dominic Francoeur
Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire
296-0404 poste 225